



Phalangère à fleur de Lis

Accueil du public

La promenade et la randonnée pédestre sont autorisées sur les sentiers balisés, seul ou accompagné. Les activités sportives et touristiques sont réglementées. Des visites thématiques guidées sont proposées chaque année. Des animations pour les groupes et les scolaires sont également possibles sur demande.

Réglementation

Pour préserver ce patrimoine naturel fragile quelques règles élémentaires sont à respecter :

- circuler à pied uniquement, sur les pistes et layons existants,
- laisser les minéraux et fossiles en place,
- ne pas porter atteinte à la faune ou à la flore,
- éviter les perturbations sonores,
- ne pas camper ni faire de feu,
- garder ses débris,
- ne pas introduire d'animaux, même de chien tenu en laisse.

◀ *Armoise blanche*
(*Artemisia alba*)

Alouette lulu
(*Lulula arborea*)



Fiche d'identité

Région : Champagne-Ardenne
Département : Ardennes
Communes : Charnois, Chooz, Foisches, Fromelennes, Givet, Rancennes
Création : Décret n° 99-154 du 4 mars 1999
Superficie : 354,22 hectares



Informations

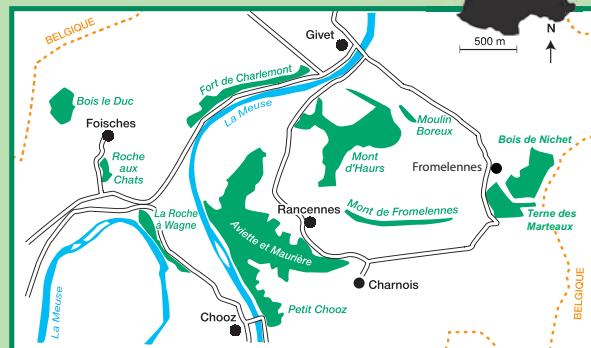
Office National des Forêts
 Agence Ardennes
 1, rue André Dhôtel - BP 457
 08098 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES CEDEX
 Téléphone : 03 24 33 74 40
 Courriel : ag.ardennes@onf.fr



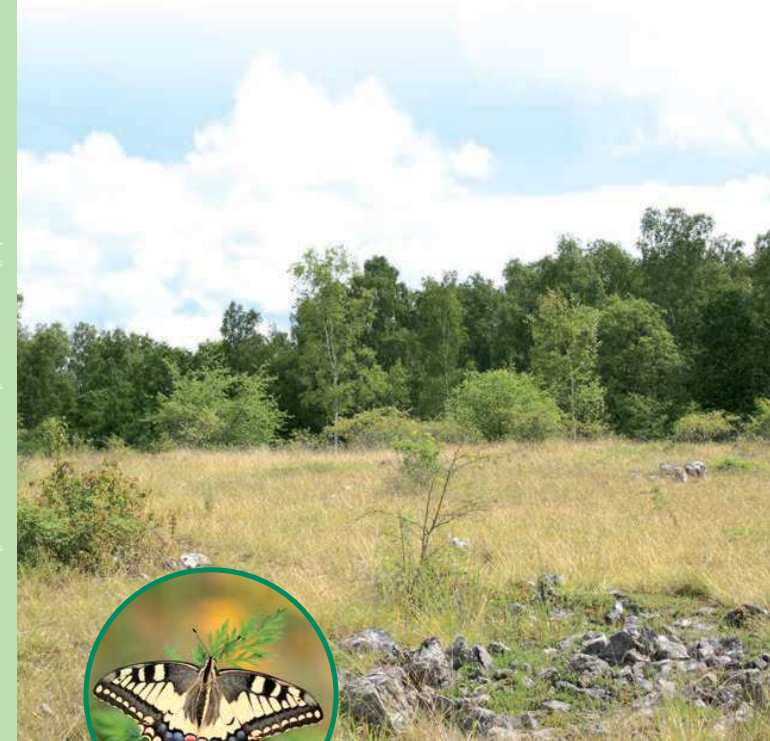
Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne
 Antenne départementale des Ardennes
 8 rue de l'église - 08240 BOULT-AUX-BOIS
 Tél. : 03 24 30 06 20
 Courriel : cpnca.10.52@wanadoo.fr



Situation



Réserve Naturelle POINTE DE GIVET



OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
 Agence Ardennes
 Téléphone : 03 24 33 74 40
 Courriel : ag.ardennes@onf.fr



CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE CHAMPAGNE-ARDENNE
 Antenne Ardennes
 Téléphone : 03 24 30 06 20
 Courriel : cpnca.10.52@wanadoo.fr



Cette fiche a été financée par l'Union Européenne et le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement - Direction de la nature et des paysages et réalisée par le CPNCA - selon la charte graphique des Réserves Naturelles de France - Conception : E. Sivart - Impression sur papier recyclé : Félix à Trazegnies (08) - Édition 2010. Crédits photos : Pascal Bourguignon, Elieucabib Galliard, J. Brice Rougemont, Eric Szwandl, Romaric Lecomte, Claudy Guib, Arnaud Ricot, Sylvain Trov - Photographie de couverture : Pelouze du Mont d'Haut et Manchoon.

La Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet est située à l'extrémité de la pointe nord du département des Ardennes. Eclatée sur 10 sites, elle offre un paysage aux multiples facettes, composé de forêts, de landes, de pelouses sèches ainsi que d'escarpements rocheux spectaculaires.

Historique

La Pointe de Givet est connue depuis le XIX^{ème} siècle pour son intérêt botanique et géologique. Au milieu des années 1980, elle est répertoriée à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF). En 1990, une association locale demande le classement en réserve naturelle des zones les plus intéressantes. La réserve est enfin créée en 1999 et confiée en gestion à l'Office National des Forêts et au Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne.



Grand Rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum)

Faune

La variété des milieux naturels offre des habitats de qualité pour plus de 320 espèces animales. De nombreux insectes amateurs de lieux ensoleillés sont présents comme le moiré franconien, l'azuré de l'ajonc, le tétrix calcicole ou le dectique verrucivore. La vipère péliade et la coronelle lisse affectionnent les zones rocheuses. La réserve abrite aussi des oiseaux rares tels l'engoulevent d'Europe, le hibou grand duc, l'alouette lulu. Les chauves-souris, ont trouvé refuge dans les cavités naturelles ou artificielles, notamment le grand rhinolophe et le grand murin.



Vipère péliade (Vipera berus)

Flore

La situation géographique de la Pointe de Givet, le relief spectaculaire de certains sites, l'existence de micro-climats chauds et secs ont permis le développement d'une flore à caractère méridional exceptionnelle à cette latitude.

En effet, 454 espèces végétales ont été recensées. Citons par exemple, le cotonéaster sauvage, l'armoise blanche, le pied de chat et l'orchis singe, espèces emblématiques des zones rocheuses et des pelouses sèches du secteur.



Hibou grand duc (Bubo bubo)

Gestion

Cette réserve nationale est gérée par l'Office National des Forêts et le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne. Pour être efficacement gérés, les milieux naturels doivent faire l'objet d'une connaissance approfondie. Les co-gestionnaires sont donc chargés de concevoir et appliquer un plan de gestion. Ce document définit les travaux de gestion à mettre en œuvre (débroussaillage des pelouses, remise en pâturage...) ainsi que les suivis et évaluations scientifiques.



Cotonéaster sauvage (Cotoneaster integerrimus)



Pâturage caprin sur les rochers de Maurière

Milieux naturels

Une diversité exceptionnelle de milieux naturels est présente à l'intérieur de la réserve naturelle. En fonction de la pente, de la nature des roches et des sols, de l'exposition et des activités humaines, les falaises, dalles rocheuses et éboulis alternent avec les pelouses calcaires, la lande à callune et genêt, les ourlets, fourrés et forêts. La réserve recèle également des milieux souterrains variés : anciennes mines, fortifications militaires, grottes naturelles.

Pelouse de la Roche à Wagne



Orchis singe (Orchis simia)



Falaises sous le Fort de Charlemont

